

● La Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS)

Inaugurée en 1991 et située en plein cœur de Strasbourg, la Maison des associations est une association de droit local. Elle a pour objectif de promouvoir, de soutenir et de faciliter la vie associative sur le territoire de Strasbourg Eurométropole.

Espace de rencontre, de réflexion et de conseil, elle a su s'affirmer au fil du temps comme un **pôle de compétences et de services aux associations**. Sa notoriété s'étend aujourd'hui bien au-delà de Strasbourg, sur tout le département du Bas-Rhin, voire même sur l'Alsace.

Son action est organisée autour de **trois pôles** : mise à disposition de salles et bureaux, soutien et conseil aux associations, promotion de la vie associative et de l'engagement bénévole.

● LA MISSION DE SOUTIEN de la MDAS

Les soirées d'information collectives peuvent être prolongées par le biais d'un conseil personnalisé gratuit au centre de ressources, de permanences spécialisées et des Journées Multi-Conseils.

Le **CENTRE DE RESSOURCES** : conseils à la carte et accompagnement, aide à la rédaction des statuts, espace de documentation, consultation et recherches (annuaires, guides, revues et ouvrages spécialisés).

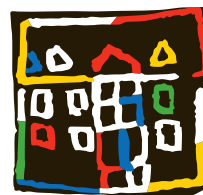
Les **PERMANENCES-CONSEILS INDIVIDUALISÉES** : rencontre gratuite avec des professionnels, sur les questions de financement, méthodologie, finalité et objectifs, fiscalité, emploi, ... Permanences gratuites et sur rendez-vous deux jeudis par mois sur la comptabilité/fiscalité.

Les **JOURNÉES MULTI-CONSEILS** : rencontre en toute confidentialité avec des spécialistes sur divers aspects du fonctionnement associatif, notamment Alsace Médiation, Alsace *Mouvement associatif*, la Caisse d'Épargne d'Alsace, Chorum, un consultant du secteur culturel, l'Association française des fundraisers, l'Institut du Droit Local, l'Ordre des Avocats de Strasbourg, l'Ordre des Experts-Comptables, RH Asso, les Services fiscaux du Bas-Rhin, Uniformation,...

Permanences **gratuites et sur rendez-vous** un mercredi après-midi par trimestre.

Pour en savoir plus :

www.MDAS.org, rubrique : **CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT**



Maison
Des Associations
de Strasbourg

MDAS.org

SOIRÉES D'INFORMATION COLLECTIVES de la Maison des associations

A destination des
responsables associatifs
et bénévoles

*Pour vous aider à développer votre
structure et vos projets associatifs.*

Programme 2020



Pour découvrir plus en détails
tous les services proposés par la MDAS,
rendez-vous sans plus tarder sur notre site : www.MDAS.org

Maison Des Associations de Strasbourg • 1a place des orphelins • 67000 STRASBOURG
tél : 03 88 25 19 39 • fax : 03 88 37 97 25 • accueil@mdas.org • www.MDAS.org

● OBJECTIFS

Donner des informations pratiques aux dirigeants bénévoles et porteurs de projets sur les enjeux associatifs.

● OÙ ET QUAND ?

Dans les salles de la Maison des associations, de 18h15 à 20h15. Un professionnel fait une présentation et un temps est réservé à un échange autour de questions/réponses.

● POURQUOI DES SOIRÉES D'INFORMATION ?

Les dirigeants associatifs se doivent d'assurer une gestion éclairée de leur structure, pour se consacrer au développement du projet associatif, pour faire connaître l'association au grand public et aux médias, pour trouver des fonds et pour mobiliser des ressources humaines.

Afin de mieux accompagner les responsables bénévoles dans cette aventure, la Maison des Associations de Strasbourg a souhaité mettre en place des soirées d'information pratiques et synthétiques. Dans ce cadre, l'intervention d'un professionnel permet aux participants de recueillir des informations rapidement, avec clarté et efficacité.

PRÉSENTATION DES STRUCTURES QUI INTERVIENNENT

La Maison Des Associations de Strasbourg s'attache à trouver des spécialistes «experts» dans les thématiques suivantes : juridique, comptable, fiscal, montage de projets, financement des activités, embauche de collaborateurs, responsabilité de l'association ...

La programmation est construite par un comité à partir des questions, retours et besoins exprimés par les responsables et porteurs de projets associatifs. Ce comité est constitué de professionnels accompagnant par ailleurs les associations dans les domaines qui les intéressent.

28 JANVIER 2020 (de 16h30 à 19h15)

Les experts comptables au service du monde associatif

Intervenant : L'ordre des experts comptables

11 FÉVRIER 2020

Gestion désintéressée, rémunérations des dirigeants et rémunérations dans le cadre sportif

Intervenants : Consultant du secteur culturel et Profession Sport et Loisirs

17 MARS 2020

Mobilisation, accueil et fidélisation des bénévoles

Intervenants : Alsace Mouvement associatif et MDAS

28 AVRIL 2020

Responsabilité des associations et des dirigeants

Intervenant : Profession Sport et Loisirs

19 MAI 2020

Gestion quotidienne et vie statutaire des associations de droit local

Intervenant : MDAS

16 JUIN 2020

Le financement des associations et la diversification des ressources

Intervenant : Association française des fundraisers